

## Programme de la Formation

# Harmonisez vos espaces avec le Feng-Shui dans la conception architecturale (Cycle complet ou modules à la carte)

2 jours soit 14 heures de formation

### ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

Module	Modalité pédagogique	Dates	Lieux
Module 3 - Expertise en Feng-Shui	Présentiel	jeudi 28 janvier 2021, 09h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30	Feng-Shui jour 3 - 8 Lieu dit le Val 22490 Plouër-sur-Rance
Module 4 - Expertise 2 en Feng Shui - professionnel	Présentiel	vendredi 29 janvier 2021, 09h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30	Le lieu d'expertise sera défini avec les stagiaires

### CONTEXTE GÉNÉRAL

Science et Art de bâtir très ancienne, le Feng-Shui offre des outils pour la conception et l'organisation du projet et invite la vitalité de l'espace (le Ch'i ou énergie vitale) à pénétrer et à circuler sans entraves dans l'édifice.

Le Feng-Shui fait appel à des règles universelles basées sur les lois d'harmonies et d'équilibre appliquées à l'espace et à l'architecture.

A la clé, une harmonie de ressenti, source de bien-être pour les habitants, de motivation et d'efficience pour les professionnels.

**Vous pouvez suivre le parcours complet Harmonisez vos espaces avec le Feng-Shui dans la conception architecturale ou les modules à la carte :**

**Module 1** - Initiation au Feng-Shui

**Module 2** - Perfectionnement en Feng-Shui

**Module 3** - Expertise en Feng-Shui

**Module 4** - Expertise en Feng-Shui - professionnel

*Approfondir cette thématique avec la formation :*

- [Travailler en sérénité chez soi ou dans les agences d'architecture](#)

### PRISE EN CHARGE

Le Gep'atlantique est référencé **Datadock** et ces actions de formation peuvent faire l'objet d'une demande de financement auprès de votre OPCO. Toute demande de prise en charge doit être saisie en ligne avant le début de la formation.

Les formations ne donnent pas lieu à une certification et ne font pas l'objet à ce jour d'une possibilité de financement CPF.

Nous pouvons vous aider à construire votre plan de formation annuel et restons à votre disposition pour tout renseignement concernant le financement de la formation (07 64 07 34 41).

### PUBLIC CIBLE

Architectes, urbanistes, paysagistes, géobiologues, décorateurs, intervenants de l'habitat et de l'environnement... professionnels de la santé, de l'immobilier...

Toute personne désirent découvrir le Feng-Shui dans le but de l'appliquer dans ses projets d'architecture.

### PRÉREQUIS

**Expérience dans les métiers :**

- du bâtiment : Architecte, MO, ouvriers du BTP, décorateur...

- de l'immobilier

- professionnels de l'environnement...

## MODALITÉS DE SUIVI ET D'APPRÉCIATION

Avant le début de la formation, les prérequis pour participer à l'action seront vérifiés à partir des renseignements demandés sur la fiche d'inscription. Il peut également vous être demandé de compléter un questionnaire de positionnement, afin de permettre au formateur d'affiner sa présentation en fonction de vos attentes.

Au début de la session, un « tour de table » initial permettra d'évaluer le niveau de connaissance des stagiaires et d'identifier les besoins sur la thématique de formation. Puis, des évaluations intermédiaires, sous formes d'exercices et QCM, sont régulièrement organisées afin de mesurer la progression des acquisitions.

Enfin, à l'issue de la session, un questionnaire d'évaluation vous sera transmis par mail. Nous vous remercions de prendre le temps de le remplir car sa réponse conditionne l'envoi des attestations de formation.

## MODALITÉS DE SANCTION

Établissement d'une attestation de stage

Module

## Module 3 - Expertise en Feng-Shui

1 jour soit 7 heures de formation

**Modalité d'apprentissages :** Présentiel

## ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

**Modalité Pédagogique :** Présentiel

**Date(s) :** jeudi 28 janvier 2021, 09h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30

**Lieu :** Feng-Shui jour 3 - 8 Lieu dit le Val 22490 Plouër-sur-Rance

## OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

Savoir réaliser une analyse complète en Feng-Shui et apporter les correctifs nécessaires

**PRÉ-REQUIS pour suivre le module 3 :**

Avoir suivi les formations "Initiation au Feng-Shui" et "Perfectionnement et pratique au Feng-Shui" ou équivalent

## FORMATEUR(S)

BELCOURT Stéphanie - Architecte DPLG

## OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Apprentissage concret et participatif alternant théorie et pratique
- Support de formation papier remis en amont de la formation
- Matériel à apporter par les stagiaires : boussole, rapporteur, crayons de couleur, calque

## PROGRAMME

### MATIN

La géobiologie dans les expertises feng shui

L'analyse et l'établissement du rapport complet d'expertise en feng shui

### APRÈS-MIDI

Cas concret : réalisation de l'analyse globale d'un lieu, établissement d'un rapport

Echange de fin de formation

Module  
**Module 4 - Expertise 2 en Feng Shui - professionnel**

1 jour soit 7 heures de formation

**Modalité d'apprentissages** : Présentiel

### ORGANISATION ET ACCÈS À LA FORMATION

**Modalité Pédagogique** : Présentiel

**Date(s)** : vendredi 29 janvier 2021, 09h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30

**Lieu** : Le lieu d'expertise sera défini avec les stagiaires

### OBJECTIF(S) PÉDAGOGIQUE(S)

- Savoir réaliser une analyse complète en feng shui professionnel
- Apporter les correctifs nécessaires

Avoir suivi les journées d'initiation, de perfectionnement et d'expertise au feng shui

### FORMATEUR(S)

BELCOURT Stéphanie - Architecte DPLG

### OUTILS PÉDAGOGIQUES

Apprentissage concret pratique

Matériel nécessaire: boussole, rapporteur, crayons de couleur

### PROGRAMME

#### Matin

Découverte du lieu d'expertise

Relevé des lieux et établissement du lo-shu, et des différentes grilles de lecture

#### Après-midi

Analyse des relevés et grilles de lecture

Propositions des correctifs et aménagements

Etablissement du rapport

## BULLETIN DE PRÉ-INSCRIPTION

**A retourner, par courrier ou mail, complété et accompagné des éléments mentionnés dans les conditions générales de vente à :**  
GepAtlantique - 2, place Victor Mangin - 44200 Nantes ou [contact@gepatlantiqueformation.fr](mailto:contact@gepatlantiqueformation.fr)

**Vous recevrez en retour un contrat ou convention afin de déposer votre demande préalable de prise en charge.**  
**Si l'email n'est pas dans votre boîte de réception, pensez à vérifier le dossier spam ou n'hésitez pas à nous relancer**

FORMATION : Harmonisez vos espaces avec le Feng-Shui dans la conception architecturale (Cycle complet ou modules à la carte)

Module	Modalité pédagogique	Dates	Lieux
Module 3 - Expertise en Feng-Shui	Présentiel	jeudi 28 janvier 2021, 09h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30	Feng-Shui jour 3 - 8 Lieu dit le Val 22490 Plouër-sur-Rance
Module 4 - Expertise 2 en Feng Shui - professionnel	Présentiel	vendredi 29 janvier 2021, 09h00 - 12h30 / 14h00 - 17h30	Le lieu d'expertise sera défini avec les stagiaires

**Durée :** 2 jours soit 14 heures

**Date de clôture des inscriptions :** 21/01/2021  
(Inscription possible ultérieurement si session confirmée)

### PARTICIPANT (Coordonnées personnelles)

**Nom :** ..... **Prénom :** .....

*A ne compléter que lors d'une première inscription ou en cas de modification*

**Adresse :** .....

**Code postal :** ..... **Ville :** .....

**Date de naissance :** ..... **Département de naissance :** .....

**E-mail personnel :** ..... *(E-mail individuel / personnel obligatoire pour l'envoi de l'attestation de formation)*

**Téléphone portable :** ..... **Date d'entrée dans l'entreprise :** .....

**Diplôme d'Etat d'Architecte DE/HMONP :**  Oui /  Non **Architecte DPLG :**  Oui /  Non

**Numéro personnel National d'Architecte :** .....

**Activité du stagiaire :**

- Architecte
- Architecte expert
- Architecte d'intérieur
- Artisan
- Assistant administratif, RH
- Chargé de communication, développement
- Collaborateur non architecte
- Dessinateur, concepteur graphiste...
- Économiste
- Ingénieur
- Maîtrise d'ouvrage publique
- Paysagiste concepteur
- Professionnel de l'aménagement et de l'urbanisme
- Programmiste, AMO
- Service technique des collectivités
- Autre : .....

**Mode d'exercice :**

- Demandeur d'emploi
- Fonctionnaire d'état
- Fonctionnaire des collectivités territoriales
- Libéral
- Salarié
- Autre : .....

**Prise en charge éventuelle de la formation :**

- Fonds professionnels : Libéral
- Fonds professionnels : Salarié CIF
- Fonds professionnels : Salarié CPF
- Fonds professionnels : Salarié contrat pro
- Fonds professionnels : Salarié plan de formation
- Fonds professionnels : Pôle emploi
- Fonds propres
- Fonds publics : Agents (État, Collectivités ...)
- Fonds publics : Instances européennes
- Fonds publics : État
- Fonds publics : Conseils régionaux
- Fonds publics : Pôle emploi
- Fonds publics : Autres ressources publiques

**Demande de subrogation :**  Oui /  Non

**Nom de l'organisme de prise en charge :**

- AKTO
- Constructys
- FAFCEA
- FIF PL
- OPCO ATLAS
- OPCO de la cohésion sociale
- OPCO EP
- OPCO2I
- Pôle emploi - Plateforme PDLL
- Pôle Emploi Bretagne - Plateforme Traitements Centralisés
- RQTH (reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé)
- Autre : .....

**ORGANISME / ENTREPRISE**

**Raison Sociale :** .....

*A ne compléter que lors d'une première inscription ou en cas de modification*

**Type d'entreprise :** ..... **Activité principale :** .....

**Gérant(e) :** ..... **Fonction :** .....

**Adresse :** .....

**Code postal :** ..... **Ville :** .....

**Téléphone :** ..... **E-mail :** .....

**Siret :** ..... **N° société d'architecture :** ..... **Effectif dans l'organisme :** .....

<b>Module 1 : Module 3 - Expertise en Feng-Shui</b>		<b>7h / 1 jour</b>	
Coût pédagogique	Tarif	350,00 € HT / 420,00 € TTC	..... €
<b>Module 2 : Module 4 - Expertise 2 en Feng Shui - professionnel</b>		<b>7h / 1 jour</b>	
Coût pédagogique	Tarif remisé si vous suivez les 2 journées	600,00 € HT / 720,00 € TTC	..... €
	Tarif	350,00 € HT / 420,00 € TTC	..... €
<b>TOTAL</b>			..... €

**MODE DE PAIEMENT**

Chèque  Virement

En signant le bulletin d'inscription vous reconnaissez avoir pris connaissance des conditions générales de ventes joints.

DATE, SIGNATURE & CACHET

# Conditions Générales de Vente

## 1 - Objet

Les présentes conditions générales s'appliquent à toutes les actions de formation organisées par le GepAtlantique.

## 2 - Modalités d'inscription

Toute inscription nécessite le renvoi par mail ou courrier du bulletin dûment renseigné avant la date de début de stage. Pour que la demande d'inscription soit validée vous devez nous retourner le document contratuel signé et éventuellement accompagné du règlement par chèque, ou d'une lettre valant commande pour les administrations.

Les personnes porteuses d'un handicap sont invitées à se signaler auprès du référent handicap du GepAtlantique (Cécile Pérochaud) afin d'identifier et mettre en place des solutions d'aménagement.

## 3 - Obligations respectives des parties

Pour chaque inscription à une action de formation professionnelle, le stagiaire reçoit un devis/convention de formation ou un contrat accompagnée d'une fiche pédagogique pour constituer un dossier de prise en charge.

A l'issue de la prestation et du règlement, une facture acquittée sera adressée au stagiaire, accompagnée des pièces justificatives (attestation de présence et attestation de fin de formation).

## 4 - Prix

Le prix hors taxes des actions de formation est celui figurant dans le catalogue des tarifs en vigueur au moment de l'inscription. La TVA au taux en vigueur lors du règlement, est à la charge du stagiaire.

## 5 - Modalités de paiement

Le règlement par chèque est encaissé à l'issue de la formation mais vous pouvez, si vous le désirez, mentionner une date ultérieure d'encaissement, à réception de la prise en charge par exemple. Sans cette mention contraire, le chèque sera automatiquement encaissé à l'issue de la session.

Lorsque l'organisme gestionnaire des fonds de formation du stagiaire refuse, pour un motif quelconque, de prendre en charge les frais de l'action de formation, leur règlement incombe au stagiaire ou à l'administration.

Si vous souhaitez régler par virement à l'issue de la formation :

**IBAN : FR76 4255 9100 0008 0044 4626 293**

**BIC : CCOPFRPP XXX**

**Domiciliation : NANTES**

(Merci d'indiquer le numéro de facture comme référence au virement).

## 6 - Report/Annulation

### Du fait du GepAtlantique :

Le GepAtlantique se réserve la possibilité, en cas d'insuffisance de participants, de reporter ou d'annuler une session de formation. Dans ce cas, il informe le stagiaire dans les plus brefs délais. Au choix du stagiaire, le GepAtlantique reporte l'inscription à la prochaine session de formation ou rembourse intégralement les sommes perçues. Le stagiaire ne peut prétendre à aucune indemnité pour quelques causes que ce soit du fait de l'annulation ou du report d'une session de formation.

### Du fait du stagiaire :

Les demandes d'annulation confirmées par courrier postal ou courrier électronique, reçues plus de 15 jours avant le début de l'action de formation, entraînent l'encaissement des frais d'inscription d'un montant égal à 30% du montant TTC de la prestation, sauf en cas de force majeure.

Les demandes d'annulation confirmées par courrier postal ou courrier électronique, reçues moins de 15 jours avant le début de l'action de formation, ainsi que les demandes d'annulation ou d'absences survenues après le début de l'action de formation, entraînent l'encaissement des frais d'annulation d'un montant égal à 40% du montant TTC de la prestation, sauf en cas de force majeure.

De plus le GepAtlantique, conformément aux dispositions de l'article L 920.9 du code du travail, se réserve la possibilité de retenir sur le coût total de l'action de formation, la fraction correspondant aux dépenses qu'il a effectivement exposées ou engagées en vue de la réalisation de ladite action de formation.

## 7 - RGPD - Informatique et libertés

Dans le cadre de la relation contractuelle liant les parties, le GepAtlantique sera amené à collecter et traiter les données personnelles contenues dans le bulletin d'inscription, comme le nom, prénom, date de naissance, statut de l'entreprise.

L'adresse électronique est également nécessaire afin de vous adresser les différents documents liés à la formation (devis, contrat, convention, convocation, attestation de formation, facture...) et pour vous communiquer la lettre d'information des formations à laquelle vous pouvez vous désinscrire à tout moment.

Conformément à la réglementation, le GepAtlantique s'engage à n'utiliser ces données que pour la gestion et la promotion de ses propres actions de formation et en aucun cas à des fins commerciales.

Le GepAtlantique certifie disposer de mesures techniques, via un serveur sécurisé, et uniquement accessible à son personnel, pour traiter ses informations en toute sécurité. Vous disposez du droit de demander au responsable du traitement l'accès aux données à caractère personnel, la rectification ou l'effacement de celles-ci.

## 8 - Règlement des litiges

Vous pouvez nous soumettre vos réclamations écrites à l'adresse mail : [reclamations@gepatlantiqueformation.fr](mailto:reclamations@gepatlantiqueformation.fr)

En cas de différend quant à l'exécution d'une action de formation, le GepAtlantique et le stagiaire s'engagent à rechercher un règlement amiable. A défaut d'accord, le différend sera soumis à l'appréciation du Tribunal de Grande Instance de Nantes.